



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SESSION 2026

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
Artisanat et Métiers d'Art
Option Communication Visuelle Pluri Média**

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : E3 – sous-épreuve E32

L'usage de la calculatrice est interdit.
Aucun document autorisé.

Le candidat doit avoir ses outils de dessin utilisés habituellement en cours d'arts appliqués, ainsi que des ciseaux et de la colle.